

LE MERCREDI 6 JANVIER 2010

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES

COMTÉ DE PAPINEAU

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 6 janvier 2010, à 20 h 15, à laquelle sont présents :

Claude Auger
Claude Benoît
Jacques D'Août
Jocelyn Fréchette
Alexandre Iracà
Jean-Marc Lavoie
Dany Ouellet
Michel Tardif

Marc Beaulieu
Marc Carrière
Louis-Georges Desaulniers
Cécile Gauthier
René Langelier
Sylvain Léger
Carl G. Simpson

Absence motivée

Jacinthe Brière

Raymond Ménard

Les représentants du comité de parents:

Stéphane Mongeon

Luc Trottier

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Alexandre Iracà.

Sont également présents :

Maurice Groulx, directeur général

Jasmin Bellavance, secrétaire général

Nathalie A. Charette, directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire (quitte à 20 h 50)

Nancy Morin, directrice des services éducatifs (quitte à 20 h 30)

Luc Prud'homme, directeur du service des technologies de l'information et des communications (quitte à 20 h 30)

Odette Bernier, directrice du service des ressources humaines (quitte à 20 h 30)

Alain Tremblay, vérificateur externe de la firme Lemire, Morin + Tremblay, S.E.N.C. Comptables agréés (quitte à 20 h 50)

Le président déclare la séance ouverte.

ASSERMENTATION DU COMMISSAIRE JOCELYN FRÉCHETTE DE LA CIRCONSCRIPTION 9

Le président d'élection procède à l'assermentation du commissaire de la circonscription 9.

*Je, **Jocelyn Fréchette**, ayant été dûment élu commissaire de la circonscription 9, affirme solennellement que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité.*

(Signature)

Assermenté devant moi, ce 6^e jour du mois de janvier 2010.

Maurice Groulx, président d'élection

Parole au président et nouvelles de la FCSQ

- . Souhais de bonne année aux élèves, aux membres du personnel et à l'ensemble de la communauté.
- . Sondage de la FCSQ : la population québécoise est très largement favorable à la tenue d'élections municipales-scolaires simultanées.

Le président cède la parole au directeur général.

M. Groulx annonce son départ pour la retraite, effectif au 30 juin 2010. Il procède à la lecture d'une lettre adressée aux membres du conseil des commissaires.

Parole aux commissaires

Monsieur Alexandre Iracà

- . Remerciements adressés au directeur général pour son travail exceptionnel. Souligne l'engagement remarquable de M. Groulx et rappelle qu'il a su relever le défi d'améliorer le climat organisationnel autant au niveau politique qu'au niveau administratif.

Monsieur Claude Auger

- . Rappelle les circonstances difficiles précédant l'arrivée de M. Groulx. Exprime sa gratitude à l'égard de l'excellent travail du directeur général.

Monsieur Jocelyn Fréchette

- . Remercie les électeurs de Mayo et de l'Ange-Gardien pour son élection, le 6 décembre dernier.
- . Remerciements adressés à M. Groulx.

Madame Cécile Gauthier

- . Remerciements adressés à M. Groulx.

Monsieur Marc Beaulieu

- . Souligne la couleur particulière donnée à la CSCV par M. Groulx et l'excellente ambiance qui y règne. S'engage à poursuivre les éléments qui ont donné cette couleur particulière.
- . Félicitations adressées à Mme Joanne Mayer, candidate au poste de commissaire de la circonscription 9.

Monsieur Sylvain Léger

- . Souligne que M. Groulx a su rallier tout le personnel vers la réussite. Rappelle le vent de fraîcheur au conseil des commissaires qu'a amené le directeur général.

Monsieur Carl G. Simpson

- . Remercie M. Groulx pour le travail accompli au cours des deux dernières années.

Monsieur Marc Carrière

- . Rappelle les progrès de la CSCV au niveau des résultats scolaires et mentionne qu'ils sont le résultat du mandat de M. Groulx à la direction générale et à la direction des services éducatifs.

Monsieur Luc Trottier

- . Adresse des remerciements à M. Groulx pour sa disponibilité au bénéfice des membres du comité de parents. Souhaits de bonne retraite.

Monsieur Jean-Marc Lavoie

- . Souligne l'honnêteté et l'humanisme du directeur général. Fait état de l'excellent bilan de la direction générale.

Madame Cécile Gauthier

- . Souhaite une bonne année 2010 aux brigadiers scolaires.

Monsieur Alexandre Iracà

- . Remerciements adressés aux directions de service présentes pour l'annonce du départ de M. Groulx.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 34 (2009-2010)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 DÉCEMBRE 2009

RÉSOLUTION 35 (2009-2010)

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier;

QUE le procès-verbal du conseil des commissaires du 2 décembre 2009 soit adopté tel que présenté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Rapport des groupes de travail par les présidents

Comité relatif aux affaires matérielles et financières par monsieur le commissaire Marc Beaulieu :

- . Projets d'immobilisations soumis pour adjudication par le comité exécutif
- . Tableau de bord au 30 novembre 2009

Comité des ressources humaines par monsieur le commissaire Jacques D'Août

- . Prochaine rencontre : 11 janvier 2010, à 16 h 30

Comité exécutif par monsieur le commissaire Marc Carrière :

- . Contrat d'entretien des ascenseurs et monte-charges des immeubles de la CSCV
- . Contrat d'inspection et d'entretien des systèmes d'extinction d'opération manuelle et automatique de hotte pour l'ensemble du parc immobilier de la CSCV
- . Contrat relatif à la démolition des entrepôts 5 et 7 à l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau

M. Alain Tremblay de la firme comptable Lemire, Morin + Tremblay, S.E.N.C. dépose et commente les états financiers 2008-2009 de la Commission scolaire.

ÉTATS FINANCIERS 2008-2009 – ACCEPTATION

RÉSOLUTION 36 (2009-2010)

Attendu les termes des articles 286 et 287 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3) ;

Attendu la présentation des états financiers 2008-2009 par M. Alain Tremblay de la firme comptable Lemire, Morin + Tremblay, S.E.N.C. lors de la rencontre du comité relatif aux affaires financières et matérielles tenue le mardi 8 décembre 2009 ;

Attendu les discussions du conseil des commissaires lors du comité de travail du mercredi 6 janvier 2010 ;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie ;

QUE les états financiers de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, pour l'exercice financier 2008-2009 terminé le 30 juin 2009, soient acceptés tels que présentés par les comptables agréés Lemire, Morin + Tremblay, S.E.N.C.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE DE THURSO ET LA COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES CONCERNANT L'AMÉNAGEMENT DE LA COUR DE L'ÉCOLE MARIA-GORETTI
--

RÉSOLUTION 37 (2009-2010)

Attendu qu'un protocole d'entente entre la Ville de Thurso et la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées devra être élaboré concernant un projet d'aménagement de la cour de l'école Maria-Goretti, à Thurso;

Attendu les discussions et la recommandation du comité relatif aux affaires financières et matérielles du 5 janvier 2010;

1264

Attendu les discussions du conseil des commissaires lors du comité de travail du 6 janvier 2010;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, le protocole d'entente à intervenir avec la Ville de Thurso concernant l'aménagement de la cour de l'école Maria-Goretti, à Thurso.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CANDIDATURE À L'ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE 2010 EN OUTAOUAIS

RÉSOLUTION 38 (2009-2010)

Attendu les termes de la lettre signée par monsieur Yvon Landry, coordonnateur régional de la Fédération des commissions scolaires du Québec, demandant à la commission scolaire de transmettre le formulaire de mise en candidature pour l'Ordre du mérite scolaire 2010 en Outaouais;

Attendu les discussions lors des comités de travail du conseil des commissaires des 25 novembre et 2 décembre 2009;

Il est proposé par madame la commissaire Cécile Gauthier;

QUE le nom de monsieur Jacques D'Août soit soumis à titre de candidature de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour l'Ordre du mérite scolaire 2010 en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION D'APPUI À LA TVC DE LA BASSE-LIÈVRE CONCERNANT L'EXAMEN DU CADRE POLITIQUE DE LA TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE PAR LE CRTC

RÉSOLUTION 39 (2009-2010)

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées est un partenaire de la TVC de la Basse-Lièvre depuis de nombreuses années;

Attendu que la TVC de la Basse-Lièvre diffuse les séances du conseil des commissaires de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées, ce qui a notamment pour effet de valoriser la démocratie scolaire;

Attendu que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) procèdera à des audiences publiques, à compter du 26 avril 2010, concernant le *Fonds d'amélioration de la programmation locale* (FAPL) et l'examen du cadre politique de la télévision communautaire;

Attendu que la TVC de la Basse-Lièvre, par l'intermédiaire de la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec, déposera un mémoire au CRTC qui recommandera notamment l'admissibilité des télévisions communautaires autonomes au *Fonds d'amélioration de la programmation locale*;

Il est proposé par monsieur le commissaire Carl G. Simpson;

QUE la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées appuie les démarches de la TVC de la Basse-Lièvre, par l'intermédiaire de la Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec, à l'effet de rendre admissibles les TVC autonomes au *Fonds d'amélioration de la programmation locale*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 40 (2009-2010)

Il est proposé par monsieur le commissaire Jean-Marc Lavoie;

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 3 février 2010, à 20 heures, à la bibliothèque de l'école secondaire Louis-Joseph-Papineau, située au 378-A, rue Papineau, à Papineauville.

Il est 21 h 00.

Alexandre Iracà,
Président du conseil des commissaires

Jasmin Bellavance,
Secrétaire général